Accéder à la base de données Dalloz et l’utiliser. Partie 1

1. Accéder à la base de données Dalloz :

Chemin 1 :

* Aller sur la page d’accueil du site web de la bibliothèque Universitaire Cergy Paris Université.
* Cliquez sur « Base de données »
* Cliquez sur la lettre « D »
* Cliquez sur « Dalloz »
* Vous arrivez sur le site Dalloz. Cliquez sur « Dalloz Etudiants » pour arriver sur votre page dédiée.

Chemin 2 :

* Aller sur la page d’accueil du site web de la bibliothèque Universitaire Cergy Paris Université.
* Cliquez sur « collections »
* Cliquez sur « Sciences Politiques »
* Un peu plus bas sur la page, cliquez sur « Dalloz »
* Vous arrivez sur le site Dalloz. Cliquez sur « Dalloz Etudiants » pour arriver sur votre page dédiée.
1. Dalloz Etudiants :

Sur cette base de données, vous allez pouvoir découvrir plein de ressources pour vous aider dans vos recherches en droit.

Sur la marge à gauche de la page d’accueil de Dalloz vous retrouverez des actualités juridiques pour vous tenir au courant. Pour consulter une actualité, il suffit de cliquer dessus.

 Rechercher un code et l’utiliser.

* Allez sur la page d’accueil de Dalloz
* Cliquez sur « Codes Dalloz ». Vous pourrez y retrouver les codes dans leurs versions les plus récentes et annotées.
* Vous pouvez retrouver le code pénal, le code de procédure civile, le code civil et bien d’autres encore.
* Cliquez sur « code civil ».
* Dans la marge à gauche, vous pouvez retrouver le sommaire du code, et voir qu’il se compose de livres, qui sont composés de titres, qui sont composés de chapitres, qui sont composés d’articles.
* Au centre de la page, vous pouvez retrouver l’article de loi que vous avez sélectionné. En cliquant sur « versions de l’article », vous pouvez aussi retrouver les versions antérieures des articles pour comparer leur évolution.

Consulter des ouvrages édités par Dalloz

* Allez sur la page d’accueil de Dalloz
* Cliquez sur « ouvrages », pour retrouver les ouvrages disponibles à la BU en version numérique dans leur édition la plus récente !
* Cliquez sur « lexiques définitions et grands concepts »
* Vous arrivez sur la page de la bibliothèque numérique Lefebvre Dalloz.
* Ecrivez dans la barre de recherche « Lexique des termes juridique » et cliquez sur le résultat proposé.
* Vous obtenez « Lexique des termes juridiques 2024-2025 ». Mettez votre curseur sur l’image du livre et cliquez sur « feuilleter »
* En glissant le curseur en bas de la page, vous avez accès à tout le document. Vous pouvez ainsi le lire depuis chez vous.

 Consulter les revues Dalloz

* Allez sur la page d’accueil de Dalloz
* Allez dans la partie « Approfondir »
* Cliquez sur « revues » pour retrouver toutes les revues éditées par Dalloz et consulter les différents numéros.
* Pour vous y retrouver dans les abréviations des revues, vous pouvez utiliser ce répertoire établi par l’université de Toulouse Capitole et cliquant sur ce [lien](https://ressscd.ut-capitole.fr/scd/abrev/).
* Cliquez sur « AJDA ». AJDA signifie actualité juridique de droit administratif.
* Dans la marge à gauche, retrouvez le sommaire du dernier numéro et tous les autres numéros de la revue ainsi que leurs articles.
* Au centre de la page, retrouvez votre article.

Préparation des concours

* Allez sur la page d’accueil de Dalloz
* Allez dans la partie « S’orienter et préparer les concours »
* Cliquez sur « ouvrages »
* Cliquez sur « Libertés et droits fondamentaux : l’incontournable pour préparer l’oral du CRFPA »
* Vous arrivez sur la page de la bibliothèque numérique Lefebvre Dalloz.
* Cliquez sur « feuilleter l’ouvrage » pour accéder au contenu depuis chez vous.

N’hésitez pas à passer à la bibliothèque ou à prendre contact avec nous si vous avez des questions !